



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE

MARYLISE LÉON, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA CFDT

N°24

21 MAI 2021

ASSURANCE CHÔMAGE

La CFDT devant le Conseil d'État pour annuler une réforme injuste

La CFDT a déposé, ce jour, un recours au Conseil d'État pour demander la suspension de l'application des nouvelles mesures de détermination de l'allocation d'assurance chômage afin qu'elles n'entrent pas en vigueur au 1er juillet prochain. En parallèle, la CFDT attaque au fond pour faire annuler le décret du 30 mars 2021.

En effet, les inégalités de traitement entre demandeurs d'emploi ayant travaillé une même durée et pour une même rémunération mais selon un rythme différent existent toujours. De plus, pour la CFDT, ces mesures sont en contradiction avec le principe assurantiel du régime d'assurance chômage en prenant en compte des périodes non travaillées.

Cette réforme est injuste, elle cible les travailleurs en situation de précarité et va engendrer un nombre colossal de perdants alors que nous sommes dans un contexte de crise économique. 1 150 000 personnes seront impactées dès la première année. Un tiers d'entre eux aura moins de 30 ans. Les 365 000 demandeurs d'emploi les plus précaires, qui seront également les plus impactés, verront leur allocation baisser en moyenne de 264 euros par mois, soit une allocation de 621 euros contre 885 euros avant la réforme (*source Unédic*).

L'action de la CFDT contre cette réforme ne se limite pas au contentieux. Elle organise une opération « CFDT Solidarité Chômage » pour illustrer concrètement les conséquences terribles du chômage sur le quotidien des travailleurs. Pour les aider, les accompagner, les informer, et recueillir leurs témoignages, la CFDT a créé une adresse mail dédiée : chomage@cfdt.fr. Salariés et demandeurs d'emploi peuvent y poser leurs questions et partager leurs témoignages que la CFDT publiera en juin prochain.

La CFDT continue sa bataille contre cette réforme injuste, anachronique, déséquilibrée et qui sous-entend que les demandeurs seraient des profiteurs. Les demandeurs d'emploi ne sont pas responsables de leur situation : la CFDT le réaffirme, le chômage n'est pas un choix !

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante

 @CFDT

 /la.CFDT

 CFDT

CFDT.FR